

Les deux voies

Commentaire du psaume premier

par frère Emmanuel-Marie O.P.

Présentation

SAINT THOMAS D'AQUIN, confié dès l'âge de cinq ans aux bénédictins du Mont-Cassin, s'est familiarisé très tôt avec les psaumes et leur langage. Son œuvre est émaillée de citations du psautier ¹. On comprend, dès lors, qu'il ait si bien montré, dans le prologue de son commentaire des psaumes ², la nécessité pour l'âme chrétienne de les lire et de les méditer régulièrement.

— L'importance des psaumes ressort d'abord, dit-il dans ce prologue, de l'universalité de leur *matière*. Ils contiennent toute l'Écriture : « La raison pour laquelle le psautier est le livre le plus utilisé dans l'Église, c'est qu'il renferme toute l'Écriture. » Bien plus, ils contiennent toute la doctrine sacrée : « Tandis que chaque livre de l'Écriture sainte contient des matières particulières, le psautier renferme la matière générale de toute la théologie (...) et traite de toute l'œuvre divine. » Au centre de cette matière si vaste, le psalmiste parle spécialement du Christ et des effets de sa grâce : « Tout ce qui a trait à la fin de l'incarnation est clairement exposé dans ce recueil, de telle sorte qu'il semble être presque un Évangile et non une prophétie. » On peut même affirmer, comme le montre systématiquement saint Augustin dans ses *Enarrationes in psalmos*, que tous les psaumes se réfèrent ultimement au Christ ³ « en qui toutes les choses dites [dans

¹ — Les versets de psaumes lui servaient à traduire les sentiments de son âme. Guillaume de Tocco rapporte ce trait significatif : dans sa préoccupation constante de vérité, saint Thomas répétait souvent ce verset du Ps 11 : « Seigneur, sauvez-moi, parce qu'il n'y a plus de saints, parce que les vérités ont été diminuées par les enfants des hommes. »

² — Ce commentaire *Super psalmos* ne couvre pas, hélas, l'ensemble du psautier : il s'arrête au Ps 54 (selon le comput de la Vulgate). C'est une série de leçons données par le saint à Naples, en 1272-1273, et notées par son *socius*, Réginald de Piperno. On trouve le texte latin dans *Opera omnia sancti Thomae Aquinatis* (Paris, Vivès, 1889, t. XVIII) pour les psaumes 1 à 51, et dans l'édition Ucelli (Rome, 1880) pour les psaumes 52 à 54. Une traduction française est parue en 1996, au Cerf : *Commentaire sur les psaumes*, traduction du père J.-É. STROOBANT DE SAINT-ÉLOY O.S.B. Sauf mention contraire, toutes les citations de saint Thomas qui suivent sont tirées du *Super psalmos*.

³ — Saint Thomas explique que l'erreur de Théodore de Mopsueste (vers 350-428) condamnée par le concile de Constantinople II (553) fut précisément d'affirmer que, dans l'Écriture, il n'est rien

l'Écriture] trouvent leur achèvement ».

— L'autorité des psaumes vient ensuite du *mode* ou de la forme qu'ils empruntent : « Tout ce qui est dit dans les autres livres [de l'Écriture] sous divers modes, est exposé dans les psaumes sous le mode de la louange et de la prière. » Les psaumes sont des prières inspirées par le Saint-Esprit.

— Car le *but* qu'ils poursuivent est précisément de nous porter à la prière : « La finalité du livre des psaumes est la prière qui est une élévation de l'esprit vers Dieu » ; leur fin, « c'est que l'âme soit unie à Dieu comme au Saint et au Très-Haut ».

Instruits par ces fortes paroles, essayons de découvrir les richesses contenues dans le premier des cent cinquante psaumes : *Beatus vir qui non abiit...* « Bienheureux l'homme qui ne marche pas dans le conseil des impies... »

Le texte

Le psaume premier contient deux strophes d'inégale longueur. Commentons par regarder le texte et distinguer ses parties :

• 1^{re} STROPHE : LA VOIE DU JUSTE

(La marche vers la béatitude. Tous la recherchent, mais différent quant à la voie qui y mène et quant à l'issue)

1.— Exprimée négativement (La marche des méchants) :

	[1a] Bienheureux l'homme qui
(La délibération en vue du péché).....	[1b] ne va pas dans le conseil des criminels,
(Le consentement et exécution)	[1c] et dans la voie des pécheurs ne se tient pas,
(L'entraînement des autres)	[1d] et dans la chaire des railleurs ne s'assied pas.

2.— Exprimée positivement (La marche droite des bons) :

a. Soumission à Dieu de la volonté et de l'intelligence :

(La volonté obéit à la loi de Dieu)	[2a] Mais qui, dans la loi de Yahvé, se complaît,
(L'intelligence la médite).....	[2b] et qui, sa loi, la médite jour et nuit.

b. Leur prospérité exprimée par

une image :	[3a] Il est comme un arbre
(L'enracinement dans le bien par la grâce)...	[3b] planté près des eaux qui s'écoulent,
(La fructification par les bonnes œuvres) ...	[3c] qui donne son fruit en son temps,
(La persévérance dans le bien).....	[3d] et jamais son feuillage ne se flétrit,

c. Et appliquée :

	[3e] et tout ce qu'il fait réussit.
--	-------------------------------------

dit expressément du Christ. Toutefois, il est évident que seuls quelques psaumes se rapportent littéralement au Christ (ce sont les psaumes messianiques). Quant aux autres, ils contiennent de nombreuses figures du Christ et de la vie de la grâce, au sens que les exégètes appellent *spirituel* ou *typique*, ou encore par *accommodation*.

• 2^e STROPHE : LA VOIE DES IMPIES

- 1.— Énoncée : [4a] Rien de tel pour les impies, rien de tel !
 2.— Exprimée par une image : [4b] Mais ils sont comme la balle qu'emporte le vent.
 3.— Et appliquée : [5a] Car les impies ne se lèveront pas au jour du jugement,
 [5b] ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.

• RAISON de la destinée contraire des uns et des autres

- (Connaissance d'approbation du juste) [6a] Car Yahvé connaît la voie des justes,
 (Désapprobation du pécheur) [6b] mais la voie des impies mène à la perdition !

Et voici le texte latin de la Vulgate avec, en regard, le texte de la traduction latine de saint Jérôme sur l'hébreu ¹ :

Vulgate sixto-clémentine	S. Hieronymi psalterium iuxta hebræos
1. <i>Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum,</i> <i>et in via peccatorum non stetit,</i> <i>et in cathedra pestilentie non sedit,</i>	1. <i>Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum,</i> <i>et in via peccatorum non stetit,</i> <i>in cathedra derisorum non sedit,</i>
2. <i>sed in lege Domini voluntas eius,</i> <i>et in lege eius meditabitur die ac nocte ;</i>	2. <i>sed in lege Domini voluntas eius,</i> <i>et in lege eius meditabitur die ac nocte ;</i>
3. <i>et erit tamquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum,</i> <i>quod fructum suum dabit in tempore suo,</i> <i>et folium eius non defluet,</i> <i>et omnia quaecumque faciet prosperabuntur.</i>	3. <i>et erit tamquam lignum transplantatum iuxta rivulos aquarum,</i> <i>quod fructum suum dabit in tempore suo,</i> <i>et folium eius non defluet,</i> <i>et omne quod fecerit prosperabitur.</i>
4. <i>Non sic impii, non sic ;</i> <i>sed tamquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ ;</i>	4. <i>Non sic impii,</i> <i>sed tamquam pulvis quem proicit ventus ;</i>
5. <i>ideo non resurgent impii in iudicio,</i> <i>neque peccatores in consilio iustorum,</i>	5. <i>propterea non resurgent impii in iudicio,</i> <i>neque peccatores in congregatione iustorum,</i>
6. <i>quoniam novit Dominus viam iustorum et iter impiorum peribit.</i>	6. <i>quoniam novit Dominus viam iustorum et iter impiorum peribit.</i>

¹ — C'est-à-dire sa troisième traduction latine du psautier. Saint Jérôme fit en effet une première traduction en 383 – appelée « psautier romain » – qui est une simple révision de la *Vetus Itala* latine. Il en fit une seconde à Bethléem en 392 – le « psautier gallican », qu'on trouve dans la Vulgate – qui est une traduction sur le grec des *Septante* et des *Hexaples* d'Origène. La troisième fut faite directement sur l'hébreu.

Le sens général

L'étude du psaume premier présente un double intérêt :

1. — En tant que premier, il est le *prologue* de tout le psautier. Il est comme le portail d'entrée du psautier, dont on peut dire ce que Suger avait fait graver sur le porche de l'abbatiale de Saint-Denis : « Ce qui rayonne au-dedans, la porte dorée nous le présage ¹. »

Tous les Pères qui ont commenté ce psaume ont souligné ce point. Saint Pierre Chrysologue dit par exemple : Il est « la préface, le titre et la clef des psaumes », dont il résume l'idéal moral et religieux (*Serm.* 49). Saint Grégoire de Nysse : Il est « l'introduction à la philosophie [c'est-à-dire à la doctrine] spirituelle » (*Tract. II in ps.*, cap. 8). Saint Basile parle de « *præmium breve* » et explique : « Ce que sont les fondations pour une maison que l'on construit, ce qu'est la carène pour le corps d'un vaisseau, ce qu'est le cœur dans le corps d'un être animé, ce psaume si court l'est, à mon avis, pour tous les psaumes qui suivent » (*Hom. in Ps 1*). Saint Jérôme l'appelle « *præfatio Spiritus Sancti* » et, dans son *Tractatus in librum psalms* ², le décrit comme la porte extérieure et principale de toute la maison qu'est le psautier : Pour pouvoir pénétrer dans toutes les pièces qui ont chacune leur propre clef, il faut avoir la clef, c'est-à-dire l'intelligence, de ce premier psaume. Saint Thomas, enfin : « *Non habet titulum sed est quasi titulus totius operis* – ce psaume n'a pas de titre parce qu'il est comme le titre de tout le psautier. »

2. — Surtout, ce psaume expose, en résumé, tout le plan de Dieu concernant la créature raisonnable.

Il indique, dès le premier mot, la *fin* à laquelle Dieu destine l'homme, c'est-à-dire la béatitude (*beatus vir*), et il développe ensuite le moyen, la *route* à emprunter pour y parvenir. Saint Robert Bellarmin commente : « Il est tout à fait pertinent d'avoir placé ce psaume en premier parce qu'il traite de la béatitude : la béatitude est en effet le fondement et le principe de la doctrine morale ³. »

Comme ce bonheur promis s'adresse à des créatures libres et que la liberté implique un choix, une double voie nous est montrée : la voie du pécheur qu'il faut éviter et la voie du juste qu'il faut suivre.

Le thème général est donc le suivant : Le vrai bonheur résulte d'une vie sainte (une vie « juste », au sens biblique du mot), laquelle suppose l'éloignement

¹ — PL 186, col. 1229.

² — *S. Hieronymi opera*, Pars II : *opera homiletica*. Corpus Christianorum series latina LXXVIII : *S. Hieronymi Presbyteri tractatus sive homiliae in psalmos, in Marci Evangelium aliaque varia argumenta*. Turnholti, Brepols, 1958, p. 3-12.

³ — *Aptissime ponitur hic psalmus in primo loco, quia de beatitudine tractat : beatitudo enim est fundamentum et principium doctrinae moralis*. ROBERT BELLARMIN saint, S.J., *Explanatio in psalmos*, Romæ, Editio critica Pontificiæ Universitatis Gregorianæ, 1931, t. I, p. 1-5. Toutes les citations de saint Robert Bellarmin qui suivent sont tirées de cet ouvrage.

du mal et l'obéissance aux commandements de Dieu. Les justes vivront et prospéreront, tandis que les méchants périront, car leur prospérité n'est qu'apparente et inconsistante.

Ainsi, sous les mots les plus simples, ce psaume nous offre-t-il un vaste cadre où tout ce qui regarde la condition de l'homme, sa destinée surnaturelle, l'attente de Dieu sur lui, la permission du péché et le sort réservé au pécheur, se trouve contenu. Saint Thomas l'a bien noté : Ce psaume « exprime le sentiment de l'homme qui lève les yeux sur la condition générale du monde et qui observe comment certains progressent et certains tombent ¹ ». C'est une méditation sur l'état du monde partagé entre justes et pécheurs (il n'y a pas de troisième voie !) et sur la nécessité de progresser, de marcher (*proficere*) vers la perfection, pour ne pas tomber sous l'emprise du péché et son enchaînement fatal ².

A cause de son importance, ce thème des *deux voies* se rencontre fréquemment dans la Bible et dans la littérature chrétienne.

On en trouve un premier écho dans le Protévangile (Gn 3, 15). Après le péché d'Adam, Dieu pose lui-même le principe de l'opposition irréductible entre, d'une part, Satan et sa descendance et, d'autre part, la Vierge Marie (et l'Église) et leur descendance : « *Inimicitias ponam...* Je poserai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance. » Adam pécheur a ouvert la lignée des impies ; le Christ doit ouvrir la lignée des justes. C'est pourquoi saint Augustin applique ce premier psaume au Christ qui est le *beatus vir* par excellence. « Et parmi les bienheureux, le Christ fut le premier, tandis que parmi les méchants, ce fut Adam » précise saint Thomas ³.

Ce thème fait également l'objet de la prédication de Moïse au peuple hébreu, au moment d'entrer dans la terre promise : Si le peuple est juste et observe

¹ — *Exprimit affectum hominis elevantis oculos ad totum statum mundi et considerantis quomodo quidam proficiunt et quidam deficiunt.*

² — On pourrait faire un rapprochement avec le *Pater noster* qui, lui aussi, donne le cadre général de la vie surnaturelle de l'homme et de ses devoirs envers Dieu :

– Dans le *Pater*, l'homme est situé entre Dieu et le Malin (*Pater noster* : premier mot ; *libera nos a Malo* : derniers mots). De même, dans notre psaume, la vie de l'homme s'inscrit entre deux destinées possibles : la béatitude promise au juste (*beatus*, premier mot) ou la damnation qui punira le pécheur (*iter impiorum peribit*, derniers mots).

– Par ailleurs, les demandes du *Pater* suivent un ordre que saint Thomas a bien mis en lumière, et que l'on retrouve plus ou moins dans notre psaume. Les deux premières demandes énoncent la *fin* de l'homme, vue du côté de Dieu puis vue du côté de l'homme : *sanctificetur nomen tuum ; adveniat regnum tuum*. La troisième demande précise la *route* à suivre pour atteindre cette fin : *fiat voluntas tua*. Les quatre dernières demandes exposent les *moyens* de l'obtenir, les moyens positifs d'abord (4^e demande) puis négatifs (les obstacles à écarter : le péché, la tentation, le mal). Dans le Ps 1, David décrit également la fin de l'homme et la voie qui y conduit, mais, à l'inverse du *Pater*, il commence par les conditions négatives.

³ — *Et inter beatos, Christus fuit primus ; inter malos, Adam*. Cependant, d'après saint Jérôme, le Ps 1 doit s'entendre d'abord de l'homme juste en général : « *Super Domini persona non potest interpretari psalmus [hic], sed generaliter de iusto viro dicitur* » (*Tractatus...*, CCL 78, Brepols, 1978, p. 3). De même, pour saint Hilaire, ce psaume ne traite pas, au sens premier, du Fils de Dieu par nature mais des fils par adoption.

les commandements de Yahvé, il vivra et s'attirera les bénédictions de Yahvé, mais s'il s'en détourne, il périra et provoquera ses malédictions. Il doit choisir entre la vie et la mort ¹.

Ces deux voies sont encore enseignées par Notre-Seigneur dans l'Évangile : « Nul ne peut servir deux maîtres » (Mt 6, 24 et Lc 16, 13) ; « Qui n'est pas avec moi est contre moi » (Mt 12, 30 et Lc 11, 23) ; « Entrez par la porte étroite, car large est la porte et spacieuse est la *voie* qui conduit à la perdition et nombreux sont ceux qui y passent ; mais étroite est la porte et resserrée la *voie* qui conduit à la vie et il en est peu qui la trouvent » (Mt 7, 13-14). Dans le même esprit, saint Jean décrit le conflit entre la lumière et les ténèbres, entre ceux qui appartiennent au monde et à ses concupiscences et ceux qui sont nés de Dieu. Saint Paul également oppose la chair et l'esprit, le Christ et Bélial, etc.

Citons enfin, comme exemple de la littérature chrétienne primitive, la *Didachè* dont les quatre premiers chapitres décrivent « la voie de la lumière » contre laquelle se dresse la voie des ennemis de Dieu. De même, l'*Épître de Barnabé* déclare : « Il existe deux voies d'enseignement et d'action : celle de la lumière et celle des ténèbres ; mais il y a une grande différence entre elles. A l'une sont préposés les anges de Dieu, conducteurs de lumière ; à l'autre, les anges de Satan. Dieu est le Seigneur depuis l'origine des siècles et pour les siècles, Satan, le prince du temps présent, favorable à l'impiété » (Barn. 18, 1-2).

La voie du juste

La béatitude du juste

« Bienheureux ! » Ce mot est placé en tête parce qu'il dit la *fin* de l'homme : « La cause finale est la cause des causes » disent les scolastiques, « elle est première dans l'ordre de l'intention ».

Dans l'Évangile, la prédication de Notre-Seigneur s'ouvre aussi par ce mot « bienheureux » et par l'enseignement des béatitudes : « Ouvrant la bouche, il dit : *Bienheureux* les pauvres en esprit... » (Mt 5, 3). Il est remarquable et significatif que le psautier, qui est comme le condensé de l'ancienne loi, et l'enseignement public du Christ commencent par la même exclamation. Quand Dieu parle à

¹ — « Vois, j'ai mis aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal, en te prescrivant aujourd'hui d'aimer Yahvé ton Dieu, de marcher dans ses voies et d'observer ses commandements, ses lois et ses ordonnances, afin que tu vives et que tu multiplies, et que Yahvé, ton Dieu, te bénisse dans le pays où tu vas entrer pour le posséder. Mais si ton cœur se détourne, que tu n'écoutes point et que tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous déclare en ce jour que vous périrez certainement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où, après avoir passé le Jourdain, tu vas entrer pour la posséder. J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction » (Dt 30, 15-20). Voir également Dt 28 ; Is 3, 10 ; Ps 36.

l'homme, son premier mot est pour dire la béatitude et son deuxième est pour en montrer le chemin (« Soyez parfaits... » continue le sermon sur la montagne, Mt 5, 48).

Le cardinal Pie commente : « Telle est en effet la réponse qu'il fallait à la première interrogation qui sort, qui jaillit des profondeurs de notre être. Le bonheur, c'est notre premier comme notre plus ardent désir ; c'est la faim et la soif de notre âme, de toutes nos facultés, de tous nos sens. Être heureux, c'est tout ce que nous voulons ¹. »

La béatitude dont il est ici question, c'est à la fois, *in spe*, à titre de récompense promise, la béatitude éternelle du ciel et, *in re*, comme réalité conférée dès ici-bas, la vie bienheureuse que donne la grâce sanctifiante. Saint Robert Bellarmin explique : « Aux versets 1 et 2, le psalmiste enseigne que la béatitude, selon qu'on peut la posséder en cette vie, n'est pas autre chose que la vraie justice (*vera iustitia* ²). Seuls, les hommes vraiment justes sont amis de Dieu, bien plus, ils sont ses enfants et, par suite, les héritiers de son royaume, rendus bienheureux par l'espérance de la félicité la plus parfaite [du ciel] et jouissant ici-bas, dans l'intervalle, d'une joie solide et d'une paix qui dépassent tout sentiment. »

Le mot hébreu correspondant à « Bienheureux » est : *'ashrê* (אֲשֵׁרֵי). C'est une forme de pluriel adverbialisée (littéralement : « Béatitudes de l'homme »), comme pour montrer que la béatitude promise au juste est surabondante. Il ne faut pas y voir l'expression d'une rétribution purement temporelle ³ ; bien qu'exprimée en langage concret (l'hébreu est une langue concrète), cette béatitude est surnaturelle et résulte d'une « bénédiction », c'est-à-dire d'une grâce divine. Comme y invite le texte parallèle de Jérémie (Jr 17, 7-8), malgré la différence de sens entre les deux mots, *'ashrê* équivaut plus ou moins, ici, à *bârûkh* (בָּרֻךְ), « béni », appliqué à l'homme : « Béni est l'homme qui se confie en Yahvé et dont Yahvé est la confiance. Il est comme un arbre planté au bord des eaux qui pousse ses racines vers le courant ; il ne craint pas quand vient la chaleur et son feuillage reste vert ; il ne s'inquiète point de l'année de la sécheresse, et ne cesse pas de porter du fruit. »

¹ — *Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers*, t. X, Paris, Oudin, 1894, p. 205 (Homélie sur le Ps 1 pour la fête de la Toussaint 1858). Voir également la *Somme théologique*, I-II, q. 5, a. 8.

² — « Justice » signifie l'état dans lequel se trouve celui que Dieu a justifié ou sanctifié, c'est-à-dire lavé de ses péchés et enrichi de la grâce sanctifiante qui, précisément, rend juste (*gratum faciens*). Saint Robert Bellarmin cite ici Ro 14, 17 : « Le royaume de Dieu n'est pas dans le manger et le boire, mais dans la justice et la paix et la joie dans l'Esprit-Saint. »

³ — Contrairement à ce que disent certains auteurs modernes (Osty, par exemple). Mais Eccl 6, 3 et 6 montre bien que la béatitude promise est intérieure et se situe au-delà des images bibliques qui servent à l'exprimer : « Quand un homme aurait engendré cent fils, eût vécu de nombreuses années, et que les jours de ses années se seraient multipliés, si son âme ne s'est pas rassasiée de *bonheur*, et qu'il n'ait pas même eu de sépulture, je dis qu'un avorton est plus heureux que lui. »

Le juste est un séparé

Mais, pour être heureux, il faut vouloir ce qui conduit au bonheur, c'est-à-dire, premièrement, éviter le mal et, deuxièmement, faire le bien ¹. C'est pourquoi le psalmiste commence par décrire *négativement* la voie du juste, en l'opposant à la conduite des méchants ; il dira ensuite, au verset 2, ce qui la caractérise en propre.

Verset 1. — Bienheureux l'homme qui ne va pas dans le conseil des criminels,
et dans la voie des pécheurs ne se tient pas,
et dans la chaire des railleurs [*latin* : la chaire de pestilence] ne s'assied pas.

On remarquera le triple parallélisme – typique de l'hébreu – à la fois des verbes, des lieux et des personnes. Il y a, dans cette énumération, une gradation, un *processus*, qui suggère excellemment l'engrenage implacable du péché avec lequel le juste doit catégoriquement couper. L'emprise du mal sur les âmes se fait par étapes : *abiit, stetit, sedit ; in consilio, in via, in cathedra ; impiorum, peccatorum, pestilentiae* (héb. : *derisorum*) : c'est d'abord un *conseil*, une influence, où l'on *entre* ; c'est ensuite une *voie* où l'on *se tient* ; c'est enfin une *chaire*, une demeure où l'on *s'installe* et d'où l'on corrompt à son tour. Suivons le commentaire de saint Thomas et de Mgr Gay ² :

1. — La progression du mal commence dans la pensée, avec la *délibération* du péché (saint Thomas : *deliberatio in cogitatione*). C'est ce que rend l'expression « conseil des impies ». Le juste « ne va pas » dans ce « conseil », c'est-à-dire qu'il n'acquiesce pas aux iniquités que lui suggèrent le diable, le monde ou sa pensée.

Il faut noter que, dans l'Écriture, « s'en aller » (*abire*) signifie souvent : quitter la voie droite pour la voie du mal. L'enfant prodigue « s'en alla (*abiit*) dans une région lointaine ³ » ; Jésus, voyant les siens hésiter dans leur foi, leur dit : « Est-ce que, vous aussi, vous voulez vous en aller (*abire*) ? ⁴ » ; Judas « s'en alla (*abiit*) conférer avec les grands-prêtres ⁵ » pour leur livrer Jésus. Au fond, l'expression est très significative : le Christ est le milieu vital où le juste respire et s'épanouit ; pour vivre en juste, *pie et juste*, il lui faut donc rester *in Christo* selon le mot de saint Paul et l'enseignement de Notre-Seigneur : « Demeurez en moi et moi en vous, (...) si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors ⁶. » Mais, parce qu'il manque de foi, parce qu'il n'a plus assez d'amour, l'homme tenté commence à regarder au-dehors. Bientôt il franchit le seuil ; il quitte le

¹ — Voir Ps 36, 27 : « *Declina a malo et fac bonum* – Écarte-toi du mal et fais le bien. »

² — GAY Mgr Charles, *Exposition théologique et mystique des psaumes*, Paris-Poitiers, H. Oudin, 1896. Malheureusement, ce commentaire est resté inachevé ; il s'arrête au psaume 9.

³ — Lc 15, 15.

⁴ — Jn 6, 68.

⁵ — Lc 22, 4 ; même emploi dans Mc 14, 10 et Mt 26, 14.

⁶ — Jn 15, 4 et 6.

Christ et se laisse attirer par les séductions du monde, il entre dans le conseil du diable où règnent les ténèbres qui l'enveloppent ¹.

2. — Le mal se consomme avec le *consentement* intérieur et *l'exécution* effective du péché (*consensus et executio in operatione*). C'est ce qu'expriment les mots : « il se tient dans la voie des pécheurs », c'est-à-dire qu'il fait le mal volontairement, consciemment. Entré timidement dans cette voie du péché, il y trouve je ne sais quel charme qui le fascine et l'enchaîne. Tout à l'heure, il hésitait encore ; maintenant, il prend son parti et se fixe : *stetit*.

3. — Enfin, le comble du mal, c'est *l'entraînement des autres* dans la voie du péché (*inductio aliorum ad simile*). « Il s'assied dans la chaire de contagion », pour contaminer les autres. « Comme un maître, il enseigne à pécher », commente saint Thomas ; « et sa chaire est appelée de pestilence [dans le latin], parce que le péché est une maladie infectieuse. » Saint Robert Bellarmin dit de même : « Le pécheur viole la loi de Dieu non seulement en vivant mal, mais surtout en enseignant le mal ². »

Car Satan veut qu'on élise chez lui domicile (*sedit* ³) et, qu'ayant été sa victime, on fasse d'autres victimes à son profit. Tel est l'engrenage du mal. Parce qu'elle est une contrefaçon de la lumière et du bien, la nuit du péché veut s'étendre, le foyer insatiable de la corruption veut se propager sans jamais parvenir, pourtant, à être assouvi. « Sous l'action de cette force exécrationnelle à laquelle il s'est lui-même livré, ce malheureux qui, n'aimant pas assez le bien, a déjà fait le mal, désormais il faut qu'il l'enseigne. Il l'enseignera par l'exemple, il l'enseignera par le discours, il l'enseignera par l'écriture. (...) Ce pécheur devient docteur de péché : ayant bu du poison, il en fabrique ; celui qu'il a fabriqué, il le vante, il le propose, il le distribue, il le fait boire ⁴. » Parvenu à ce stade, il a atteint le point le plus éloigné de la béatitude, il touche à l'enfer.

Les pères de l'Église et les docteurs du Moyen Age se sont plu à mettre en lumière la force singulière de ces quelques mots. Ainsi, saint Augustin : « L'homme s'en va lorsqu'il s'éloigne de Dieu ; il se fixe lorsqu'il se complaît dans le péché ; il s'assoit lorsqu'il s'affermit dans son orgueil ⁵. » Hugues de Saint-

¹ — C'est ce qui se passe pour Judas (Jn 13, 27.30) : Satan entra en lui (*introivit in eum*), et il sortit (*exiit*) aussitôt dehors, dans la nuit (*erat autem nox*).

² — Ainsi parle Notre-Seigneur : « Celui qui aura violé un de ces moindres commandements et enseigné aux hommes à faire de même, sera le moindre dans le royaume des cieux » (Mt 5, 19) ; « Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou la meule qu'un âne tourne et qu'on le précipitât au fond de la mer. (...) Il est nécessaire que des scandales arrivent, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! » (Mt 18, 6-7).

³ — Le verbe hébreu *yâsbâv* (יָשָׁב) veut dire : s'asseoir, demeurer, habiter.

⁴ — GAY Mgr Charles, *ibid.*, p. 18.

⁵ — « *Abiit homo cum recessit a Deo ; stetit cum delectatus est peccato ; sedit cum in sua superbia confirmatus* » (*Enarrationes super psalmos*, in Ps 1). Traduction (Péronne) dans *Œuvres complètes de saint Augustin*, Paris, Vivès, 1871, t. XI.

Victor explique qu'on se laisse entraîner d'abord par vanité, qu'on s'arrête par le plaisir qu'on prend au péché, qu'on s'assoit par le consentement qu'on lui donne. « Celui qui fait le mal construit la chaire, dit-il, celui qui persévère dans le mal s'assoit dans cette chaire ¹. »

L'hébreu apporte en fin de phrase une petite variante qui, d'une certaine manière, accentue la gradation des trois membres de phrase. Il dit : « Bienheureux l'homme qui ne va pas dans le conseil des *méchants* [רְשָׁעִים, *r^eshâ'im*, est un terme général qui désigne les criminels coupables au point de mériter la mort] ; et qui ne se tient pas dans la voie des *pêcheurs* [בַּטְּאִים, *batâ'im*, signifie les pêcheurs en acte de péché] ; et qui ne s'assoit pas dans la chaire des *raillleurs* [לְצַיֵּן, *lézîm*, désigne les railleurs, les libertins – on dirait aujourd'hui : les libres-penseurs, les voltairiens] ². »

Avec les anciens commentateurs, on peut donc résumer par une formule lapidaire : il faut fuir « *impij corde, peccatores opere, irrisores ore* – ceux qui sont impies par le cœur, ceux qui sont pêcheurs par les œuvres, ceux qui sont railleurs par la bouche ».

Deux leçons spirituelles

On peut déjà tirer de ce premier verset deux précieuses leçons :

1. — « Le premier et incomparable titre, la première gloire du véritable juste, c'est *l'héroïsme de la séparation*. Il se sépare de la foule, il sort des confins du mal, il reste pur au sein de la perversité commune ³. »

Dans l'ancien Testament, Dieu exigeait déjà cette séparation du peuple élu pour le préserver de l'idolâtrie païenne : « C'est un peuple qui a sa demeure à

¹ — Cité par PÉRONNE Chanoine, *Chaîne d'or sur les psaumes*, Paris, Vivés, 1879, t. I, p. 4.

² — La version grecque des *Septante* a traduit ce mot par λοιμῶν, « les hommes pestilents », d'où le mot *pestilencie* de la Vulgate. Mais, au fond, le sens est proche, comme le fait remarquer saint Robert Bellarmin, car « il n'y a pas de plus grande "pestilence" que de railler la loi de Dieu et ceux qui s'efforcent de la pratiquer de manière juste et pieuse ».

³ — PÉRONNE, *ibid.*, p. 4. Dans le même sens, Dom B. Maréchaux a écrit : « Le mal du jour est celui-ci : que la ligne de démarcation tend de plus en plus à s'effacer entre chrétiens et non-chrétiens, entre chrétiens et hérétiques et même idolâtres. Ceux qui se disent encore chrétiens vivent trop souvent comme ceux qui ont renoncé à ce titre. (...) C'est la confusion dans la mondanité et la licence. (...) Par suite de ces maximes et de ces mœurs, l'Église tend à se dissoudre dans le monde, la chrétienté dans l'humanité déchue. On ne trouve presque plus de chrétiens auxquels on puisse appliquer les paroles de saint Paul : "Soyez fils de Dieu tout d'une pièce... sans reproche, au milieu d'une nation dépravée et perverse, parmi laquelle vous lûisez comme des flambeaux en ce monde" (Ph 11, 15). Les premiers chrétiens, par leur conduite, tranchaient sur les païens comme des flambeaux sur un fond obscur, et le spectacle de leurs vertus austères attirait puissamment les idolâtres à la foi. C'est ce qui ne se voit pas aujourd'hui, sauf des exceptions trop rares ; tout est confondu dans le même laisser-aller sceptique et viveur. Le remède à ce mal, c'est le rétablissement de la ligne de démarcation effacée, c'est la reconstitution d'un peuple nouveau, vraiment chrétien, qui soit, dans le monde, un exemplaire vivant des maximes évangéliques. » Voir également, du même auteur, *Le Sel de la terre* 27, p. 109-110.

part, et qui ne sera pas mis au nombre des nations » prédit la prophétie de Baalam (Nb 23, 9). Saint Jean la renouvelle pour le chrétien : « N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde, est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie ; et cela ne vient point du Père, mais du monde » (1 Jn 2, 15).

2. — S'il y a une gradation, un engrenage dans le mal, qui entraîne le pécheur toujours plus loin dans l'abîme (*abiit, stetit, sedit...*), il y a également une progression, une *marche* dans le bien. La différence cependant, c'est que, pour progresser dans le mal, il suffit de se laisser faire (comme la paille emportée par le vent, dira le verset 4), tandis que, pour progresser dans le bien, il faut résister et combattre, il faut savoir dire « non » : *Non abiit, non stetit, non sedit*. Saint Grégoire le Grand explique cela par une image : l'homme, depuis le péché originel, est comme une embarcation placée sur une rivière dont il doit remonter le cours ; s'il ne fait rien pour avancer, il est inéluctablement emporté par le courant. Pour se sauver, il doit ramer à contre-courant et plus fort que lui.

Cette marche du juste, décrite par les auteurs spirituels, passe elle aussi par un certain nombre d'étapes. De même qu'il y a trois degrés de perversité dans le monde, il y a « trois âges de la vie intérieure », trois ascensions dans la montée de l'âme. Or, la première étape, le point de départ, c'est de *s'arracher au mal*, d'écarter les obstacles à la perfection. Les auteurs appellent cette étape « la voie purgative des commençants ». C'est ce que décrit précisément notre verset 1. Sans ce préalable indispensable, les vertus ne pourront être plantées solidement dans l'âme et produire du fruit, comme va nous le dire la suite du psaume. École de vie intérieure, le psautier se devait de débiter son enseignement spirituel par cette « voie purgative des commençants ».

L'union à Dieu par la soumission de la volonté et de l'intelligence

Après avoir décrit la marche du juste de manière négative, le psalmiste expose ce qui la caractérise positivement. Car « éviter le mal n'est pas encore le bien, c'en est plutôt la condition et la préparation ¹. »

Or, dit saint Thomas, « la marche droite vers la béatitude consiste en ceci : que nous soumettions à Dieu, d'abord notre volonté, en obéissant à ses commandements, ensuite notre intelligence, en les méditant fréquemment ». C'est ce qu'expriment les deux membres de ce verset deuxième :

Verset 2. — Mais, dans la loi de Yahvé, il se complait [*latin* : il place sa volonté],
et, sa loi, il la médite jour et nuit.

1 — GAY Mgr, *ibid.*, p. 19.

Le juste met sa volonté, c'est-à-dire son affection, son désir, ses délices, son amour (le mot hébreu יְהֵוָה peut avoir toutes ces nuances) dans l'observation de la loi de Dieu. On pourrait citer de nombreux textes parallèles ; contentons-nous du célèbre « Écoute, Israël » :

Écoute Israël : Yahvé, notre Dieu, est seul Dieu. Tu aimeras Yahvé, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Et ces commandements que je te donne aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Tu les attacheras sur ta main pour te servir de signe et ils seront comme un frontal entre tes yeux. Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes ¹.

Saint Augustin note finement que le psalmiste dit « dans la loi » (*in lege*) et non pas « sous la loi » (*sub lege*) : « Autre chose est d'être *dans la loi* et autre chose *sous la loi*. Celui qui met sa volonté *dans la loi* agit selon la loi [à l'actif : se conforme à la loi], mais celui qui se place *sous la loi* est mû selon la loi [au passif : son obéissance est matérielle] ². » Ce que saint Thomas complète ainsi : « Il dit *dans la loi* pour signifier l'amour, et non pas *sous la loi* qui signifierait la crainte ³. »

La crainte de Dieu n'est certes pas exclue ⁴. Mais l'union de volonté entre Dieu et le juste doit s'épanouir dans une union d'amour : « L'amour nous fera presser le pas, et la crainte nous fera considérer où nous posons le pied pour ne pas tomber dans ce chemin où tous, ici-bas, nous trouvons tant d'obstacles ⁵. » Car, « petite est la différence entre la loi et l'Évangile, c'est celle de la crainte et de l'amour ⁶ ».

Hugues de Saint-Victor récapitule en disant qu'il ne suffit pas d'avoir la loi dans le cœur, mais qu'il faut aussi avoir le cœur dans la loi. Car ceux qui ont seulement la loi dans le cœur la portent comme un fardeau, par obligation, sans amour, et ne mettent pas en pratique la parole de Notre-Seigneur : « là où est ton trésor, là aussi est ton cœur » (Mt 6, 21).

On peut enrichir ces considérations avec saint Robert Bellarmin : « En vérité, la volonté – autrement dit le cœur du juste – est dans la loi de Dieu, tout comme la loi de Dieu est dans la volonté – c'est-à-dire dans le cœur du juste. La loi est dans le cœur comme dans son siège, et le cœur est dans la loi comme

¹ — Dt 6, 4-9. On sait que le judaïsme talmudique a fait de ce texte sa profession de foi et le comprend littéralement, d'où l'emploi des phylactères (*tefillim*) que les hommes se fixent sur le front et autour du bras, et des *mezouzoth* (petits rouleaux de parchemin contenant ce texte) qui sont apposés au chambranle des portes. Voir également : Dt 11, 18-22 ; Dt 17, 19 ; Ps 18, 8-15 ; Ps 36, 31 ; Ps 39, 9 ; etc.

² — *Aliud est esse in lege, aliud sub lege. Qui est in lege secundum legem agit, qui est sub lege secundum legem agitur.*

³ — *Dicit « in lege », per dilectionem, non « sub lege », per timorem.*

⁴ — D'ailleurs, quelques-uns lisent : בְּיִרְאָה « dans la crainte de Yahvé il se plaît » (à la place de בְּהוֹרָה : dans la loi), comme en Si 6, 37.

⁵ — THÉRÈSE D'AVILA sainte, *Chemin de la perfection*, ch. 42.

⁶ — *Brevis est differentia legis et Evangelii : timor et amor.* Saint AUGUSTIN, PL 42, col. 159.

dans une chose aimée qu'il médite et désire toujours ¹. » En d'autres termes, il y a une inhabitation (*inhæsiō*) mutuelle et effective entre Dieu et le juste, produite par la charité. Et cette « inhæsiō » est non seulement au plan de la volonté, comme il est dit dans ce stique, mais aussi au plan de l'intelligence comme l'affirme le stique suivant (« le juste médite la loi jour et nuit »). Nous avons ici une très belle illustration de ce qu'explique saint Thomas, dans son traité des passions, lorsqu'il parle des effets de l'amour ² : L'aimé est dans l'aimant, dit-il, et l'aimant est dans l'aimé, tant au plan de la connaissance qu'au plan de l'amour. L'aimé, c'est-à-dire, ici, Dieu et sa loi, occupe les pensées de l'aimant, c'est-à-dire du juste, et provoque dans sa volonté une complaisance et un désir ardent ; et, inversement, le juste (l'aimant) se transporte dans l'aimé, en Dieu, pour scruter son intimité, connaître ses secrets et épouser tous ses vœux.

« Et, sa loi, il la médite jour et nuit. » De nombreux textes de l'Écriture expriment cette idée. Ainsi, Jos 1, 8 : « Que ce livre de la loi ne s'éloigne pas de ta bouche ; médite-le jour et nuit, en t'appliquant à agir selon tout ce qui y est écrit ³. » C'est le pendant de ce que nous venons de voir : De l'amour de la loi naît la *méditation* assidue (*die ac nocte*) et fervente de cette même loi. Sous l'effet de l'amour, l'âme du juste cherche à pénétrer en profondeur l'objet de son amour. Ainsi, le psalmiste s'écrie-t-il, en un autre endroit : « De tout mon cœur je scruterai vos commandements » (Ps 118, 69). En cela, d'ailleurs, le cœur du juste imite l'Esprit-Saint dont saint Paul dit qu'« il scrute toutes choses, même les profondeurs de Dieu – *omnia scrutatur, etiam profunda Dei* » (1 Co 2, 10).

Le verbe *yèh'gèh* (יְהַגֵּה), *meditabitur*, signifie mot à mot : « il murmurerà ». La méditation, chez les anciens, se faisait à voix murmurée. L'image est expressive. Il faut repasser dans son esprit, triturer, ruminer la loi et la vérité divines comme un objet aimé qu'on ne se lasse pas de contempler. Bien plus, « le mot peut se rapporter à un exercice soit de la pensée, soit de la voix, soit même de l'action extérieure ». La phrase signifie donc : « Il s'exercera à examiner, à pratiquer, à enseigner assidûment la loi divine », ou encore : « L'homme juste doit fréquemment rappeler à son esprit les préceptes de la loi et toujours s'en souvenir lorsque survient quelque chose à penser, à dire ou à faire où se trouve un danger de violer la justice ⁴ » (saint Robert Bellarmin). Saint Hilaire dit pareillement que méditer la loi du Seigneur nuit et jour, c'est conformer exactement *sa conduite* aux prescriptions de cette loi ⁵.

¹ — *Nam et voluntas, sive cor justī, est in lege Dei, et lex Dei est in voluntate, sive corde justī. Lex est in corde ut in sede, et cor est in lege ut in re amata quæ semper cogitatur et appetitur.*

² — I-II, q. 28, a. 1 : *Utrum unio sit effectus amoris* ; a. 2 : *Utrum mutua inhæsiō sit effectus amoris.*

³ — Dans le même sens, voir également : Jr 15, 16 ; Ps 18, 15 ; Ps 34, 28 ; Ps 36, 30 ; Ps 62, 7 ; Ps 70, 24 ; Ps 118, 47 ; Ps 118, 97, etc.

⁴ — *In lege domini cogitanda, perficienda, docenda assidue exercebitur. (...) Significat hominem justum frequentissime debere animum ad legis præcepta revocare, eiusque memorem semper esse dum aliquid cogitandum, dicendum, faciendum occurrit in quo periculum sit ne justitia violetur.*

⁵ — PÉRONNE, *ibid.*, p. 11.

Même si on le traduit ordinairement par un présent, on notera que, dans l'hébreu, le verbe est à l'*inaccompli* (futur). Cela peut signifier que la méditation spirituelle et la vie contemplative viennent *après* et supposent la séparation du péché dont il a été question précédemment. Plus profondément, cela montre que la fidélité à la loi de Dieu n'est jamais acquise, qu'elle doit être perfectionnée sans cesse et qu'elle ne connaîtra son plein accomplissement et son repos que dans la vie future du ciel.

Le juste est comme un arbre planté au bord de l'eau

Verset 3. — [Le juste] est comme un arbre planté près des eaux qui s'écoulent,
qui donne son fruit en son temps, et jamais son feuillage ne se flétrit,

Cette image de la prospérité du juste, comparé à un *arbre* solidement planté et chargé de fruits, est classique dans la sainte Écriture. On lit en Jr 17, 8 (texte déjà cité) : « L'homme qui se confie en Yahvé (...) est comme un arbre planté au bord des eaux qui pousse ses racines vers le courant ; il ne craint pas quand vient la chaleur et son feuillage reste vert ; il ne s'inquiète point de l'année de la sécheresse, et ne cesse pas de porter du fruit ¹. »

La référence originelle de cette image se trouve dans le récit du paradis terrestre (Gn 2, 8-14). Au temps de la justice originelle, dans le jardin d'Eden arrosé par les eaux des quatre fleuves qui le traversaient, l'homme mangeait les fruits de l'arbre de vie, symbole de son bonheur et des dons qu'il avait reçus de Dieu.

Or le baptisé retrouve, en mieux, les conditions de cet état de justice originelle. Au baptême, son âme est irriguée par les eaux vives de la grâce divine (Jn 4, 14) et l'infusion de la grâce se continue ensuite pour lui par le canal des sacrements. D'autre part, s'il peut recevoir la vie divine, c'est par une application des mérites de l'arbre de la croix. Il est lui-même enraciné dans la foi et la charité (Ep 3, 17). Comme le grain de sènevè, il doit croître jusqu'à devenir un grand arbuste où les oiseaux viendront nicher (Mt 13, 31). Il est une plantation du Père qui ne sera point arrachée (Mt 15, 13). Par ses vertus et ses bonnes œuvres, il doit porter du fruit – signe infaillible du bon arbre (Mt 10, 33). Également, dans le sacrement de l'Eucharistie, il mange le fruit de l'arbre de vie. Son feuillage enfin, c'est-à-dire les manifestations extérieures et vertueuses de la vie de son âme, reste toujours vert dès lors qu'il se conserve en état de grâce.

L'application de ce texte au baptême et à la croix est si pertinente que ce psaume servait, dans la primitive Église, à la catéchèse baptismale. Ainsi, peut-on lire ce commentaire dans la lettre de Barnabé : « Remarquez comme il [le Psal-

¹ — Voir aussi Ez 17, 5 ; 19, 10-11 ; 31, 4-9 ; 47, 12 ; Is 58, 11 ; Ps 51, 10 ; 91, 13-14 ; 127, 3 ; Jb 8, 11-13 ; 13, 7-9 ; 29, 19 ; Si 1, 20 ; 6, 3 ; 10, 15 ; 23, 25 ; 27, 6 ; 39, 17 ; 40, 15 ; 50, 8 et 10 ; Pr 12, 12, etc.

miste] décrit en même temps l'eau et la croix, car voici ce qu'il veut dire : Heureux ceux qui, ayant espéré dans la croix, sont descendus dans l'eau... ; nous descendons dans l'eau couverts de péchés et de souillures, mais nous en sortons chargés de fruits » (Barn 11, 1-11) ¹.

Au reste, à l'autre extrémité de la Bible, quand il est question de décrire la félicité des élus, c'est encore à la même image de l'arbre planté au bord des eaux que l'auteur de l'Apocalypse fait appel : « Et il me montra un fleuve d'eau de la vie, éclatant comme cristal, jaillissant du trône de Dieu et de l'Agneau. Entre son esplanade [de la Jérusalem céleste] et le fleuve, au milieu, dans l'intervalle, des arbres de vie, faisant douze fruits, rendant chaque mois son fruit, et dont les feuilles sont destinées à la guérison des nations » (Ap 22, 1-2).

Saint Thomas souligne que trois aspects sont à considérer au sujet de cet arbre :

1. *Plantatio arboris*, sa plantation d'abord. — Pour que l'arbre planté pousse bien, il est nécessaire que la terre soit humectée par de l'eau, c'est-à-dire par l'écoulement de la grâce divine. « Celui qui croit en moi [qui est *enraciné* dans la foi], des fleuves d'eau vive couleront de son sein » dit Notre-Seigneur (Jn 7, 38 ; voir également Jn 4, 10). Le juste doit plonger ses racines, autrement dit former, actualiser et purifier ses intentions, ses inspirations, tout ce qui le guide, dans le courant des eaux de la grâce, *juxta aquam gratiarum*.

2. *Fructificatio arboris, bona opera faciendo*, la fructification du juste, ensuite, se fait par la production de bonnes œuvres. — Il produit du fruit, des œuvres de justice, « en son temps », c'est-à-dire en temps opportun, toutes les fois que la chose est due. En d'autres termes, il pratique la fidélité à la grâce de l'instant présent. Quant à ces fruits, ils sont ceux qu'énumère saint Paul en Ga 5, 22 : « la charité, la joie, la paix, la patience, la mansuétude, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance. »

3. *Conservatio arboris*, la conservation du juste, enfin. — Il ne dépérit pas, mais reste toujours vert, « non seulement quant à sa substance, mais jusque dans ses feuilles ». Autrement dit, le juste est fidèle jusque dans les petites choses et les actions extérieures. « Les justes germeront comme le feuillage persistant » dit le livre des Proverbes (Pr 11, 28).

Jésus-Christ, *vir beatus* (sens spirituel des versets 1 à 3)

Saint Augustin, dans ses *Enarrationes in psalmos*, cherche à appliquer tous les psaumes à Notre-Seigneur, comme nous l'avons signalé plus haut. Il explique donc que *beatus vir* doit s'entendre ici du Verbe incarné, par opposition à

¹ — Voir également saint Grégoire de Nyse (PG. 46, col. 593-596) ; saint Cyprien (*Epist.*, 73, 10) ; saint Hippolyte (*Comm. in Dan* 1, 17).

l'homme terrestre, Adam, qui consentit à transgresser les ordres de Dieu ¹. Cette application est légitime, même s'il ne s'agit pas du sens littéral premier, car, dans la sainte Écriture, tout ce qui s'applique au chrétien trouve suréminemment son exemplaire en Jésus-Christ.

Et, en effet, Notre-Seigneur est né et a vécu parmi les pécheurs, mais *il n'est pas allé dans leur conseil, il ne s'est pas arrêté dans leurs voies, il ne s'est point assis sur la chaire de pestilence* (symbole de l'orgueil et des doctrines pernicieuses). « Il est le Saint par nature, *séparé* de tout rapport avec l'impiété, avec le péché, avec la contagion ². »

Il a placé sa volonté dans la loi de Dieu. Ce trait convient tout spécialement au Christ qui a déclaré : « Je suis descendu du ciel non pour accomplir ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jn 6, 38). L'obéissance à son Père était sa nourriture.

Ensuite, Notre-Seigneur est parfaitement figuré par l'arbre planté près des eaux courantes. L'arbre est en effet le symbole de la sagesse du Verbe. Ainsi, le texte de Pr 3,18 est-il couramment appliqué au Christ : « La Sagesse est un *arbre de vie* pour ceux qui la saisissent, heureux celui qui s'y attache. » Nous avons d'ailleurs vu plus haut, en citant l'Apocalypse, que la vision béatifique du Verbe divin est signifiée par la manducation du fruit de l'arbre de vie (« A celui qui vaincra, il sera donné de manger du fruit de *l'arbre de vie* qui est dans le paradis de mon Dieu », Ap 2, 7). L'arbre est donc bien une image du Verbe, avant même d'être une figure du juste.

Cet arbre divin, riche en fruits de vie mais inaccessible à l'homme, résidant dans les hauteurs invisibles et inabordables de la Trinité (« Et le Verbe était auprès de Dieu » Jn 1, 1), a abaissé ses rameaux, s'est transplanté (*plantatum*) en terre humaine par l'incarnation : « Semblable à un époux sortant de la chambre nuptiale, il s'est élancé comme un géant pour fournir sa carrière (*viam*) ; il sort de l'extrémité du ciel et sa course va jusqu'à l'autre extrémité » (Ps 18, 6-7).

Il s'est incarné *près des eaux courantes*, c'est-à-dire dans le sein immaculé de la Vierge Marie, semblable au courant d'une eau très pure. Ou encore : sous l'action du Saint-Esprit dont l'effusion est symbolisée par l'eau vive.

Il a revêtu une nature humaine qui nous le rend visible, et c'est ce que signifie son *feuillage toujours vert*. Jésus n'a-t-il pas dit de sa sainte Humanité : « Si l'on traite ainsi le bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec ? » (Lc 23, 31).

Enfin, il *donne son fruit*, c'est-à-dire la sainte Eucharistie, sa grâce et ses enseignements, « en son temps », à savoir : librement, par bon plaisir et par pur amour.

Saint Augustin ajoute quelques interprétations complémentaires, également très belles : Le Verbe a été planté *auprès des eaux courantes*, c'est-à-dire parmi les hommes pécheurs dont il a pris la nature (les eaux mouvantes symbolisent les

¹ — Voir également saint Justin : *Apologie* I, 40, 8-9 et *Dialogue avec Tryphon* 86, 4.

² — Cardinal PIE, *ibid.*, p. 99.

vicissitudes du monde). Il a *donné son fruit* lorsqu'il accomplit son sacrifice rédempteur sur l'arbre de la croix, *en son temps*, quand « son heure » fut arrivée (Jn 2, 4). Et son *feuillage est resté vert*, car la parole de sa prédication n'a pas été vaine, elle ne s'est pas « desséchée comme l'herbe, (...) mais elle subsiste à jamais » (Is 40, 8), et cela malgré les desseins que les impies ont formés contre lui : « Détruisons l'arbre avec son fruit, retranchons-le de la terre des vivants ! » (Jr 11, 19).

En résumé et en glosant saint Jérôme, on peut donc dire que le Christ accomplit la promesse signifiée par l'arbre de vie planté dans le paradis terrestre ; c'est lui le véritable *lignum plantatum in paradiso*. Quant au chrétien, il doit être incorporé au Christ, rendu semblable au Christ-arbre (*Christus lignum*), il doit être co-planté, *complantatum cum Christo*, pour régner éternellement avec lui dans le vrai paradis : « Je te le dis en vérité (...) tu seras avec moi dans le paradis » (Lc 22, 43).

Il convient d'ajouter qu'au premier rang des justes *complantati cum Christo*, se trouve l'Immaculée Conception. Le cardinal Pie, dans un célèbre sermon prononcé le 8 décembre 1858 – quelques mois après l'apparition de Notre-Dame à Lourdes, au bord des eaux du Gave –, a comparé la Vierge Immaculée à cet arbre du psaume premier¹. Effectivement, elle a été *plantée au bord des eaux vives* puisqu'elle fut pleine de grâces dès sa conception. Elle *a donné son fruit*, le Christ Jésus, *en son temps*, c'est-à-dire quand vint « la plénitude des temps » (Ep 1, 10). Elle ne l'a pas seulement produit, mais elle l'a *donné*, librement, car elle a parfaitement correspondu aux grâces de Dieu, spécialement en prononçant son *fiat*. Son *feuillage est resté vert*, car elle est demeurée vierge avant, pendant et après son enfantement, et elle n'a pas connu la corruption du tombeau. Enfin, *tout ce qu'elle a fait a prospéré* : pas un seul de ses actes, pas une seule de ses pensées n'a souffert de déperdition, tout lui a tourné à mérite, « elle a moissonné tout ce qu'elle a semé ». Puisse-t-il en être de même pour nous ; et c'est ce que le psaume va maintenant nous dire.

La récompense du juste

Verset 3 (suite). — Et tout ce qu'il fait réussit.

Nous quittons l'image de l'arbre pour tirer une conséquence qui fait suite au verset 2, comme on le voit dans le texte parallèle déjà cité de Jos 1, 8 : « Médite le livre de la loi jour et nuit, en t'appliquant à agir selon tout ce qui y est écrit ; *car alors tu prospéreras dans tes voies et tu réussiras*. » Pour Josué, la réussite concernait la conquête de la terre promise. De quelle nature est la prospérité annoncée au juste dans notre psaume ?

¹ — Cardinal PIE, *ibid.*, p. 210-217.

L'exégèse actuelle prétend volontiers que, dans l'ancien Testament, seules des rétributions temporelles sont envisagées, parce que les israélites avaient des idées trop rudimentaires sur la vie d'outre-tombe pour concevoir autre chose. La prospérité et la réussite promises ici ne seraient-elles que félicités terrestres ?

En réalité, les descriptions concrètes de beaucoup de psaumes didactiques (une longue vie, une bonne réputation, de nombreux enfants, la paix et la sécurité, le lait, le miel et la graisse de la terre, etc.) sont très souvent des expressions imagées et confuses de la félicité *spirituelle*. C'est encore plus clair avec le recul et à la lumière de la Révélation complète. Nous devons donc appliquer ces figures aux biens surnaturels et à la vie du ciel, toutes les fois qu'il y a lieu de le faire ¹.

Or, étant donné le contexte, le succès promis ici est nettement spirituel : c'est le fruit des victoires remportées sur le péché et sur les inclinations du vieil homme qui entravent la marche vers la sainteté ; ce sont les mérites surnaturels. A ce point de vue d'ailleurs, *tout* profite au juste, même les insuccès temporels, les maladies ou les épreuves dont il n'est pas plus préservé que le méchant. Mais ces désagréments, parce qu'il les accepte et les offre, lui sont une occasion de progrès surnaturel, comme le dit saint Paul : « Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son éternel dessein » (Rm 8, 28).

Saint Thomas applique ce verset à la *béatitude du ciel* qui doit ultimement récompenser les justes. Pour les saints, tout prospérera « quand ils obtiendront la fin poursuivie quant à tout ce qu'ils désirent », c'est-à-dire la vision béatifique. Alors ils seront vraiment *beati*.

La voie des impies

L'inconsistance de l'impie

Verset 4. — Rien de tel pour les impies, rien de tel !
Mais ils sont comme la balle qu'emporte le vent.

Les mots « rien de tel » sont répétés deux fois parce qu'il s'agit d'une vérité tout à fait certaine, explique saint Thomas ².

¹ — Au demeurant, plusieurs textes reconnaissent que les méchants jouissent parfois d'une certaine prospérité temporelle dont ne bénéficient pas toujours les justes, ce qui montre bien que la rétribution des mérites ne s'accomplit pas essentiellement ici-bas (sinon elle serait injuste). Les Ps 36, 48 et 72 donnent à ce problème des éléments de réponse : La prospérité des méchants est de courte durée, elle ne les sauve pas de la mort, ils connaîtront un sort terrifiant, « ils seront détruits, engloutis à cause de leur iniquité » (72, 19), alors que le juste « sera pris dans la gloire » (72, 24), avec le « Dieu de son cœur ; car, sa part, c'est Dieu pour l'éternité » (72, 26).

² — Ainsi Joseph explique-t-il à Pharaon : « Et si le songe a été répété à Pharaon deux fois, c'est que la chose est décidée de la part de Dieu et que Dieu se hâtera de l'exécuter » (Gn 41, 32).

L'impie est comparé à la *poussière* (*pulvis*) ou, selon l'hébreu, à la *balle* ou la glume légère qui enveloppe le grain et s'en sépare au moment du vannage (*motz*, מוֹצ). On trouve assez fréquemment cette image dans le texte sacré. Ainsi, dans le livre de Job : « Les voit-on [les méchants] comme la paille emportée par le vent, comme la glume enlevée par le tourbillon ? » (Jb 21, 18) ; ou, dans le psaume 34 : « Ils [tes ennemis] deviendront comme la poussière devant la face du vent », etc ¹. Il convient d'ailleurs de noter que c'est à Adam *pécheur* que Dieu dit : « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière » (Gn 3, 19).

L'image est tout à l'opposé de celle qui décrivait le juste, fait remarquer saint Thomas :

1. — L'arbre plongeait ses racines dans la terre, il était solidement planté, tandis que la poussière (ou la balle) n'adhère pas au sol, elle est inconsistante.

2. — L'arbre était compact et dense, symbolisant la cohésion et l'unité interne et externe des bons par la charité ; il était arrosé par la pluie et la rosée, figurant les biens intérieurs dont se nourrissent les justes. A l'inverse, la poussière est éparpillée : les méchants sont divisés intérieurement et entre eux ; elle est aride et sèche : les impies se nourrissent des biens extérieurs et sont privés de l'eau de la grâce.

3. — L'arbre, enfin, était toujours vert et vivant, mais la poussière est emportée par le vent : le vent de l'erreur ou du caprice, le vent des épreuves ou de la colère de Dieu.

La poussière, dit de son côté saint Ambroise, symbolise l'impiété : la puissance des impies est semblable à la poussière ; elle ne produit qu'obscurité et ne peut donner le salut. Aussitôt que le vent commence à souffler, il la soulève, la répand et finalement la dissipe. Elle trouble l'air et dénude le sol, elle se dissipe comme la fumée et se fond comme la cire ².

En bref : l'impie a la même inconsistance, la même légèreté, la même sécheresse et la même stérilité que la balle. Telle est la réalité qui contraste fortement avec l'apparente stabilité et la désinvolture que le pécheur manifeste souvent dans le mal et que marquait la succession des verbes du début du psaume : *abiit, stetit, sedit*... Mais, ne nous y trompons pas : l'apparat et l'aplomb du monde et du péché ne sont qu'une coquille vide : « Elle passe la figure de ce monde » (1 Co 7, 31) et, si l'impie paraît prospérer, « c'est là toute sa récompense » (Mt 6, 2).

On notera au passage que la description de la voie des impies est beaucoup plus courte, comme pour marquer davantage le néant du pécheur et de ses œuvres.

Cependant, à la différence du grec et du latin, l'hébreu ne répète pas les mots « rien de tel ».

¹ — Voir également : Ps 17, 43 ; Ps 34, 5 ; Ps 82, 14 ; Is 17, 13 ; Is 29, 5 ; Os 13, 3.

² — PÉRONNE, *ibid.*, p. 7.

Enfin, l'image de la balle est également une figure des *réprouvés*. Ce qui fait dire à saint Jérôme : « Le pécheur n'a rien de solide, et ce qu'il a, il l'a pour sa peine. » Au jour du jugement, comme l'annonce saint Jean-Baptiste, Jésus « prendra en main son van, vannera le blé de son aire et abandonnera la paille au feu inextinguible » (Mt 3, 12). Alors, les méchants « seront comme la balle que le vent emporte de l'aire... » (Os 13, 3). « Car voici que le jour [du jugement] vient, ardent comme une fournaise. Tous les orgueilleux, tous ceux qui font le mal seront du chaume, et le jour qui vient les embrasera, dit Yahvé des armées, en sorte qu'il ne leur laissera ni racine ni rameau » (Ml 3, 19).

La condamnation des méchants

Verset 5. — Car les impies ne se lèveront pas [*latin* : ne ressusciteront pas] au jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.

Les méchants viendront au jugement condamnés d'avance, « disant aux montagnes : tombez sur nous, et aux collines : cachez-nous » (Lc 23, 30). Pousière, ils connaîtront le sort de la poussière : « Ils crient vers Yahvé et il ne leur répond pas ! Je les broie comme la poussière de la terre ; comme la boue des rues je les écrase et je les foule » (Cantique de David ; 2 S 22, 43).

La traduction latine : les méchants « ne ressusciteront pas », semble contredire l'enseignement de saint Paul (2 Co 5, 10 et 1 Co 15, 51). Il faut répondre que les impies, morts dans le péché, ressusciteront bien, mais leur cause est jugée d'avance, le jugement dernier sera en leur défaveur : ils ressusciteront non pour vivre mais pour connaître la mort éternelle.

Le texte hébreu, de son côté, dit : « ils ne se lèveront pas... dans l'assemblée des justes ». C'est une allusion à la procédure d'excommunication religieuse : la législation lévitique interdisait à l'excommunié de se lever pour parler dans l'assemblée des fils d'Israël. Ce terme de procédure est appliqué ici au jugement dernier. Pour les pécheurs et les impies, il n'y aura pas de défense possible parce qu'ils sont déjà jugés : « Celui qui ne croit pas est déjà jugé, *jam judicatus est* » (Jn 3, 18). Convaincus de péché, non seulement ils ne pourront se justifier, mais, *a fortiori*, ils ne pourront juger les autres avec le Christ Juge comme le feront les justes ; car « ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? » (1 Co 6, 2). Comme le remarque saint Augustin, « ils sont privés de ce que recherche leur orgueil : le pouvoir de juger ».

Raison de la destinée contraire des uns et des autres

Verset 6. — Car Yahvé connaît la voie des justes,
mais la voie des impies mène à la perdition !

Ce verset donne *la raison* pour laquelle le sort des justes et celui des impies sont à l'opposé l'un de l'autre. Il résume en même temps tout le psaume.

« Le Seigneur connaît la voie des justes... » Mais, objectera-t-on, ne connaît-il pas tout, le sort des impies comme celui des justes ?

Dans le style des Écritures, connaître a un sens fort que le français rend mal. Il ne s'agit pas d'une connaissance abstraite, purement intellectuelle, mais d'une connaissance affectueuse, efficace, qui protège et qui sauve. Dieu connaît ce qu'il approuve. Saint Thomas glose : « Ce que le Seigneur connaît, il le connaît d'une connaissance d'approbation. » Et saint Augustin explique : Dieu connaît la voie des justes « comme la médecine connaît la santé et non la maladie », ce qui n'empêche pas les maladies d'être détectées et reconnues par le médecin. Mais la médecine est tout entière pour la santé, elle n'œuvre que pour cela, elle ne « connaît » que cela.

Et c'est pourquoi, inversement, Dieu dira aux impies : « *Nescio vos* – je ne vous connais pas » (Mt 7, 23). On se souvient également que, quand Adam eut péché, le Seigneur lui demanda : « Adam, où es tu ? » Adam s'était engagé dans une voie que Dieu ne connaissait pas : il était dans le péché, dans la nuit (« Dieu est lumière, et il n'y a pas de ténèbres en lui » 1 Jn 1, 5).

On peut ajouter : si Dieu connaît la voie des justes, c'est parce que les justes le connaissent. En revanche, Dieu ne connaît pas, ne reconnaît pas ceux qui ne le connaissent ou ne le reconnaissent pas : *Si quis autem non cognoscit non cognoscitur* ; « Moi [dit Dieu], j'aime ceux qui m'aiment – *Ego diligentes me diligo* » (Pr 8, 17). Telle est la raison que saint Paul donne de l'égarement des païens : « Comme les païens ne se sont pas souciés de bien connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens pervers » (Rm 1, 28).

Dieu ne connaît pas la voie des impies, et c'est pourquoi *elle périra*¹ (*peribit*). Saint Augustin souligne qu'être ignoré de Dieu, c'est périr. C'est parfaitement logique ; celui dont le nom est « celui qui est » (Ex 3, 14) donne l'être à ce qu'il connaît. En revanche, ce qu'il ne connaît pas cesse d'être ou, du moins, est appelé à disparaître : « A la science de Dieu convient l'être, à son ignorance, le

¹ — Voir : Ps 80, 13 : « Et je les ai abandonnés aux désirs de leur cœur ; ils marcheront au gré de leurs conseils » ; Ps 11, 10 : « Le pécheur le [le juste] verra et s'irritera ; il grincera des dents et sèchera de dépit ; le désir des pécheurs périra » ; Si 21, 10 : « La voie des pécheurs est pavée de pierres, mais à son extrémité est le gouffre du schéol » ; Pr 5, 5-6 : « Les pieds de la femme adultère descendent vers la mort, ses pas vont droit au schéol. Elle ne considère pas le chemin de la vie, ses pas s'en vont incertains, elle ne sait où », etc.

non-être ¹ » C'est pourquoi le péché et même le pécheur, en tant que tels, dans la réalité de l'éternité bienheureuse, ne sont plus. Saint Jérôme explique : « L'impiété périra mais non pas l'impie ; [ou plutôt :] l'homme qui fut impie ne périra pas, mais, lui ayant fait pénitence, son impiété périra ². »

Le Cardinal Pie commente :

Le chemin des impies périra. Oui, le sentier des impies, c'est un chemin qui se perd, qui n'aboutit à rien qu'au désert, qu'à l'abîme, qu'à la mort : « *Deperdita eorum via* – leur voie se perd » (Saint Hilaire). Vous est-il arrivé de vous engager dans un chemin qui semblait battu à son point de départ, puis, qui, de moins en moins frayé, finissait par s'effacer entièrement et vous laissait à l'entrée de la nuit dans une plaine déserte, dans une forêt obscure, sans plus vous offrir de direction ni d'issue ? Voilà le chemin des impies, l'enfer, puits perdu de l'éternité. Non seulement les impies eux-mêmes périront, se perdront, mais on n'en verra plus la trace. C'est ce qui est arrivé au démon : « *Et non est inventus locus ejus in caelo* – et sa place ne fut pas trouvée au ciel » (Ps 36, 36). Les impies (...) sont le rebut, disons le mot de l'Écriture, le crachat de l'éternité ³.

*
* *

Les derniers mots du verset 6 : « *via iustorum, iter impiorum*. – la voie des justes, le chemin des impies », résumant tout le propos du psaume qu'on peut ramener à deux grandes idées :

1. — Il faut *choisir* entre ces deux voies. « N'entre pas dans le sentier des méchants, et ne marche pas dans la voie des hommes mauvais. Évite-la, n'y passe point, détourne t'en et passe » (Pr 4, 14-15). Car les pécheurs « ne connaissent pas le sentier de la paix, et il n'y a pas de droiture dans leurs voies ; ils se font des sentiers tortueux : quiconque y marche ne connaît pas la paix » (Is 59, 8). Au contraire, « dans le sentier de la justice est la vie, et dans le chemin qu'elle trace l'immortalité » (Pr 12, 28) ; « le sentier du juste est uni ; elle est droite la voie que vous aplanissez au juste » (Is 26, 3) ; « le sentier des justes est comme la brillante lumière du matin dont l'éclat va croissant jusqu'à ce que paraisse le jour » (Pr 4, 18).

2. — Qui dit voie, dit marche. Il faut *marcher*, c'est-à-dire progresser dans la voie des commandements. « Ce que Yavhé réclame de toi : *marcher* humblement avec ton Dieu » (Mi 6, 8). Le juste est un pérégrinant, un voyageur, un *via-teur*. Tout le psaume tourne autour de ce terme de *dèrèkb* (דַּרְכָּב) et décrit la spiri-

¹ — *Nesciri a Deo est perire, sciri a Domino est manere ; ad scientiam Dei pertineat esse, ad ignorantiam vero non esse.*

² — *Peribit impietas, non peribit impius ; non homo peribit qui impius fuit, sed homine agente pœnitentiam peribit impietas.*

³ — Cardinal PIE, *ibid.*, p. 238-239.

tualité de la « voie » qui est un thème très fréquent de l'ancien et du nouveau Testament. Les patriarches déjà, nomades sans patrie ici-bas, « confessèrent qu'ils étaient des étrangers et des voyageurs sur la terre » (He 11, 13) ; toute leur perfection a consisté à « marcher devant la face du Seigneur ». Ce fut également le cas des hébreux dans le désert, en exode vers la terre promise. C'est aussi le statut du chrétien ¹.

Mais le juste ne marche pas au hasard : il s'avance vers Dieu (He 10, 1), vers le trône de sa grâce (He 4, 16 et 10, 22) avec assurance, parce qu'il est derrière le Christ qui a ouvert la voie (*prodromos*, He 10, 19-20). Bien plus, non seulement Jésus est venu révéler « la voie de Dieu » (Ac 18, 26 ; Mt 22, 16) et appeler le chrétien à la suivre (c'est la *sequela Christi*), mais il est lui-même la voie vivante à laquelle il faut s'incorporer : « Où je vais, vous savez la voie » (Jn 14, 4). A quoi Thomas objecte : « Seigneur, nous ne savons où tu vas, comment connaissons-nous la voie ? ». Et Jésus de répondre : « *Je suis la voie*, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père si ce n'est par moi » (Jn 14, 5-6). Comme le remarque le cardinal Pie : « Le juste fait tout par l'intermédiaire de Jésus-Christ : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*. Il répète cela à la fin de toutes ses prières, il donne cet *itinéraire* à toutes ses pensées, à toutes ses œuvres. »

Pour terminer, remarquons que, dans l'hébreu, le premier mot du poème commence par la première lettre de l'alphabet (א) et le dernier par la dernière lettre (ת). Ce procédé littéraire (appelé inclusion) est-il intentionnel ? Il est un moyen d'exprimer une certaine totalité : l'enseignement inclus entre ces deux termes résumerait en quelque sorte toute la doctrine de la vie spirituelle pour atteindre l'union à Dieu. Quoi qu'il en soit du procédé, la leçon donnée par ce petit psaume est bien telle ; il est comme un « cantique spirituel », au sens où saint Jean de la Croix a employé ce mot, un trésor de vérités et de vie surnaturelles en même temps qu'un chant en hommage à Dieu qui fait les saints.

*
* *

¹ — « Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux élus, *étrangers...* » (1 P 1, 1) ; « Je vous exhorte comme des *voyageurs* et des *étrangers...* » (1 P 2, 11).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !